



Séance du 04 avril 2023

L'an Deux Mil Vingt Trois, le Quatre Avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BEDAT Henri, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BEDAT Henri, Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme BIARNES Karine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. DEHEZ Julien, M. ETIENNE Bernard, M. GATUINGT Patrice, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, Mme MESPLÈDE Audrey, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

Procurat(s) :

M. FOURNET Cyrille donne pouvoir à M. ETIENNE Bernard, Mme HOURQUET Nathalie donne pouvoir à Mme WLUSEK Pierrette, M. LABAT Benoît donne pouvoir à M. BEDAT Henri, Mme LALANNE Christelle donne pouvoir à M. VILATON Pascal, Mme CAZENAVE Sandrine donne pouvoir à Mme CHAUPRADE Isabelle

Date de la convocation
28 mars 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
28 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme CAZENAVE Sandrine, M. FOURNET Cyrille, Mme HOURQUET Nathalie, M. LABAT Benoît, Mme LALANNE Christelle

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. ETIENNE Bernard

__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

__/__/__

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 2 698 596,00

Recettes : 2 617 641,00

Fonctionnement

Dépenses : 3 610 781,00

Recettes : 3 610 781,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 3 039 885,00 (dont 341 289,00 de RAR)

Recettes : 3 039 885,00 (dont 422 244,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 3 610 781,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 3 610 781,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Vincent-de-Paul

Le Maire BEDAT Henri

